

Comment voir le montant sur mon talon de paie?

Personne de la catégorie 1 : Mesure de 200\$ par quart additionnel de fin de semaine

Pour la mesure du quart additionnel, le paiement se fait de façon automatique sur votre paie. Un 2^e relevé de paie sera disponible sur votre guichet web afin de visualiser le ou les montants de 200\$. Le paiement se fera sur la 2^e paie suivant votre quart de travail.

Voici le calendrier des paiements :

Date travaillée	Date de paiement
Du 02 au 15 janvier 2022	10 février 2022
Du 16 au 29 janvier 2022	24 février 2022
Du 30 janv. au 12 février 2022	10 mars 2022
Du 13 au 26 février 2022	24 mars 2022
Du 27 fév. au 12 mars 2022	7 avril 2022
Du 13 au 26 mars 2022	21 avril 2022

Voici un exemple de ce que vous verrez sur votre relevé de paie :

REMUNERATION	
PERIODIQUE	
UNITES	MONTANT
REGULIER	
SUPPL. T. SIMPLE	
SUPPL. TAUX 1.5	
SUPPL. T. DOUBLE	
VACANCES †	
CG SPE +ASSIGNA	
BEN. MARG. MAL	
BEN. MARG. FERIE	
HRS NON PAYEES	
KM REMB. N. IMP	
MONTANT IMPOSA.	
REMB. FR. DEPL.	
NON CHEV. QUARTS	
REPOS-16HRES	
FIN DE SEM. †	
SOIR † <16	
COVID-19	
92 FORF. QUART A	20000
54 SOIR DIS. >1	
50 BASE 100\$	
53 COVID 4 SEM.	
52 COVID 2 SEM.	

Pas à pas – Consultation des relevés de paie

Pour consulter vos relevés de paie, rendez-vous sur le **Guichet Web RH-Paie** :

<https://guichetrhpaie.ciussmcq.ca/GuichetWeb/>

Bienvenue au Guichet Web

CIUSSS Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

[? Besoin d'assistance ?](#)

[? Mot de passe oublié ?](#)

J'utilise un ordinateur public

Dans votre Guichet Web RH-Paie, cliquez sur l'onglet **Relevés** dans la barre du haut, ou sur **Relevés de paie** sur la page d'accueil.



Vous retrouverez tous les relevés de paie par période. Vous aurez donc 2 relevés différents pour la même période si vous êtes admissibles aux mesures additionnelles.

Les dates de début et de fin de la période sont inscrites à droite.

Cliquez sur **Consulter** pour voir le détail du relevé ou **Télécharger** si vous souhaitez conserver une copie électronique du relevé.

Actions	No de paie	Période
Consulter		
	11	2019-04-28 au 2019-05-11
	10	2019-04-14 au 2019-04-27
	9	2019-03-31 au 2019-04-13
	8	2019-03-17 au 2019-03-30